



FRANCE

Les « colos apprenantes » s'organisent

Ce dispositif subventionné, lié à la crise due au Covid-19, doit permettre à 250 000 jeunes de partir en vacances

Une course contre la montre se livre dans les prochains jours. Le 6 juin, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, et Gabriel Attal, secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse, ont annoncé un plan « Vacances apprenantes » financé à hauteur de 200 millions d'euros par l'Etat, visant à permettre à « un million » d'élèves de rattraper pendant l'été une partie du retard scolaire causé par la crise sanitaire. L'un des volets de ce plan consiste à faire partir cet été 250 000 jeunes, dont au moins 200 000 issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans des « colonies de vacances apprenantes ». Une opération de grande envergure à organiser en un temps record : les premiers séjours commencent le 4 juillet et, aujourd'hui, le dispositif est encore balbutiant.

Les municipalités sont demandeuses. Celles qui hébergent une large population en situation précaire ont fait remonter leurs inquiétudes concernant l'été dès le confinement. « Nous avons alerté très tôt sur le contexte social, la question des vacances, le fait que beaucoup d'enfants et de jeunes en seraient privés pour des raisons financières ou de séjour impossible dans les pays d'origine », témoigne Gilles Leproust, maire communiste d'Allonnes (Sarthe). « La question est aussi de savoir comment récupérer ceux qui ne sont pas revenus à l'école », indique Guillaume Delbar, maire (Union du centre) de Roubaix (Nord). Le problème de l'été est de faire le lien entre les deux années scolaires. Il

faut préparer la reprise pour qu'elle se passe bien, sinon, on risque de perdre des jeunes en route. »

PRÉVENIR LES TENSIONS

Procurer aux jeunes un séjour au vert est aussi vu comme une façon de prévenir les tensions. « Si on ne fait rien, on aura des vacances cages d'escalier », observe Etienne Chaufour, directeur Ile-de-France de l'association France urbaine, qui regroupe des métropoles et des communautés urbaines de grandes villes. On commence à voir des phénomènes de rodéo. D'autant que la situation sanitaire a conduit des municipalités à annuler des animations habituelles de l'été.

Le cadre des « colos apprenantes » est simple. L'Etat prend à sa charge 80 % du coût d'un séjour, sur la base de 500 euros la semaine, pour « les jeunes les plus exposés aux effets de la crise » – jeunes des quartiers, de zones rurales, issus de familles en difficulté, décrocheurs... Les collectivités territoriales intéressées, notamment les municipalités, proposent ces séjours aux familles des jeunes qu'ils ont identifiés et, le cas échéant, les inscrivent et prennent en charge le solde. Le financement de l'Etat monte à 100 % lorsque l'inscription se fait par une association conventionnée.

Pour être agréés et figurer sur le site Internet bâti exprès, les séjours doivent respecter un cahier des charges rendu public tout récemment. Pour les opérateurs, ce calendrier est un véritable défi. « C'est extrêmement court pour organiser des séjours dans des conditions d'accueil inhabituelles, avec des charges supplémentai-

res », témoigne Bruno Colin, directeur général d'ODCVL, un organisateur de colos. En temps normal, ils se préparent en février. Mais le confinement et les règles sanitaires fluctuantes ont bousculé leur programmation.

« Les comités d'entreprise et les prescripteurs collectifs n'ont pas joué le jeu et ont annulé leurs séjours », note Bruno Colin. Nous faisons face à une perte d'activité de 40 % à 50 %. Une grosse structure

telle l'UCPA a continué de préparer les siens : « Nous avons fait le pari que l'enjeu éducatif serait si fort que l'Etat serait obligé de faire quelque chose pour aider les jeunes en difficulté », explique Guillaume Légaud, son directeur général, qui espère accueillir « 40 000 jeunes de plus que d'habitude ».

Aussi, nombre des acteurs du secteur se sont-ils réjoui que l'Etat débloque un financement aussi substantiel. « L'an passé, 900 000 jeunes sont partis en séjours de vacances. Si 250 000 jeunes bénéficiaient du dispositif, ce seraient près de 30 % des séjours qui seraient concernés », fait valoir Louise Fenelon Michon, responsable de la commission vacances enfants ados de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT). Pour certains organismes, c'est l'espoir de ne pas voir la saison sinistrée.

En plus du calendrier serré, le qualificatif « apprenantes », si cher à Jean-Michel Blanquer, a fait tiquer les élus locaux. « Cela peut avoir un côté repoussoir, double peine pour des gamins qui ont eu des conditions de confinement dif-



ficiles», estime Gilles Leproust. Quant aux organisateurs de colos, ils rappellent en chœur la vocation intrinsèquement éducative de cette forme de loisir. Associés à la rédaction du cahier des charges, les plus gros acteurs ou réseaux du secteur estiment avoir infléchi le projet initial du ministère qui, selon eux, s'apparentait trop à « du soutien scolaire pur et dur, avec des maths et du français ». « Les apprentissages peuvent être menés de manière plus ou moins scolaire et selon des modalités plus

ou moins ludiques » en relation avec « le socle commun », indique la charte des « colos apprenantes ».

« RÉVISIONS ET SENSATIONS »

Au bout du compte, chaque organisateur accommode les prescriptions ministérielles à sa sauce. « Dans un séjour centré sur les arts et la culture, il y a des modules autour de la lecture, de la rédaction, de la prise de parole et de la mémoire », indique par exemple Guillaume Légaut, de l'UCPA. « On travaille sur des savoir-être plutôt que sur des savoirs techniques, explique Louise Fenelon Michon. Sur des activités créatives, ludiques, artistiques pour mobiliser des compétences nécessaires à la reprise de l'école. » Des encadrants aux profils plus académique ont parfois été recrutés. Dans les intitulés des séjours, le volet « apprenant » a été paré d'expressions plus affriolantes : « Révisions et sensations », « La tête et les jambes », « En mode écol'o »...

Certains dénoncent dans ce programme un dévoiement de l'éducation populaire, forme d'apprentissage de l'autonomie et de l'engagement, complémentaire mais différente de l'enseignement scolaire. « L'Etat a choisi ses interlocuteurs, d'autres ont été tenus à l'écart, accuse Jean-Michel Bocquet, directeur du Mouvement rural de la jeunesse chré-

tienne (MRJC). Or de nombreuses associations qui fonctionnent avec des bénévoles et de rares salariés qui, faute de rentrées, sont au chômage partiel, n'ont pu préparer des colos et sont dans des situations intenable. En outre, cibler une population et la contraindre à du soutien scolaire pose un problème de mixité sociale. »

D'autres, au contraire, voient dans cet effort public une occasion de relancer les colos et d'intéresser l'Etat à leurs vertus formatrices. « Cela fait trente ans qu'elles perdent du terrain, que les aides se réduisent, rappelle Guillaume Légaut. Cette année, quelque chose est mis en place. Le cadre est ce qu'il est, mais la seule chance que ces enfants puissent partir, c'est celle-là. » Reste à convaincre les jeunes et leur famille des bienfaits du grand air « apprenant ». ■

CÉCILE CHAMBRAUD

« [LE TERME "APPRENANT"] PEUT AVOIR UN CÔTÉ REPOUSSOIR POUR DES GAMINS QUI ONT EU DES CONDITIONS DE CONFINEMENT DIFFICILES »

GILLES LEPROUST
 maire PCF d'Allonnes (Sarthe)

LE CONTEXTE

Le plan « Vacances apprenantes » du gouvernement comporte, outre les « colonies apprenantes », trois dispositifs.

Ecole ouverte

Ouverture des écoles, collèges et lycées pour proposer du renforcement scolaire et des activités culturelles ou sportives.

Ecole ouverte buissonnière

Possibilité offerte aux enfants d'aller dans des écoles ouvertes à la campagne ou en zone littorale.

Accueils de loisirs apprenants

Mise à disposition gratuite dans les accueils de loisirs de parcours pédagogique en ligne du CNED, du CP à la terminale.

